

CONSTRUCTION DE L'AUTONOMIE AGRICOLE DES FEMMES : CAS DES FEMMES ENTREPRENEURES AGRICOLES A FOUMBOT- CAMEROUN

Valentin NGOUYAMSA,

Sociologue

FLSH, Université de Dschang Cameroun

ng_valentin@yahoo.fr

Gertrude Gaelle FOUTSOP Doctorante

FLSH, Université de Dschang-Cameroun

gaellefoutsop@mail.com

Résumé

Dans le domaine agricole, Foubot est une zone très fertile composée des diverses classes sociales. La stratification sociale est fonction de la valeur du capital, du rôle social, mais aussi d'une migration saisonnière des acteurs sociaux (femmes). Jusqu'en 1980, les politiques et programmes agricoles ne prenaient pas en considération le rôle des femmes. Ceux qui se penchaient sur la question de l'autonomisation des femmes ne pensaient pas à l'agriculture. Aujourd'hui, la tendance connaît une augmentation. En effet, dans un contexte de conjoncture économique où la création d'entreprise se présente comme une stratégie de résistance, en dépit des clichés sociaux qui leur sont assignés, les femmes agricultrices parviennent à se positionner dans le domaine agricole grâce auxquelles elles se positionnent sur l'échelle social. Dans une approche qualitative et à travers un échantillon de 63 femmes, cet article analyse les stratégies de construction de l'autonomisation agricole des femmes urbaines à Foubot. Les résultats montrent que les modes d'organisations et stratégies utilisées sur le plan pratique s'inscrivent dans des logiques de contournement, d'évitement, du poids de la tradition pour acquérir leur autonomie sur le plan agricole. Elles se regroupent dans des tontines pour avoir un capital leur permettant de louer de vastes surfaces cultivables. Aussi, par la création des GIC et coopératives, elles parviennent à contourner les défis liés à l'organisation sur le plan agricole et à l'acquisition des semences.

Mots-clés : *Autonomisation agricole, entrepreneuriat agricole, femmes urbaines, modes d'organisations, stratégies.*

Abstract

In the agricultural sector, Foubot is a very fertile area made up of various social classes. Social stratification is a function of the value of capital, of the social role, but also of a seasonal migration of social actors (women). Until 1980, agricultural policies and programs did not take into account the role of women. Those who looked at the issue of women's empowerment were not thinking of agriculture. Today, the trend is on the rise. In fact, in a context of economic conditions where the creation of a business

is presented as a strategy of resistance, despite the social clichés assigned to them, women farmers manage to position themselves in the agricultural sector thanks to which they position themselves on the market. the social scale. Using a qualitative approach and using a sample of 63 women, this article analyzes strategies for building agricultural empowerment for urban women in Foumbot. The results show that the organizational methods and strategies used on the practical level are part of a logic of bypassing, avoidance, the weight of tradition to acquire their autonomy on the agricultural level. They group together in tontines to have capital allowing them to rent large cultivable areas. Also, through the creation of GICs and cooperatives, they manage to circumvent the challenges related to agricultural organization and the acquisition of seeds.

Keywords: *Agricultural empowerment, agricultural entrepreneurship, urban women, modes of organization, strategies.*

Introduction

La construction de l'autonomie de la femme est aujourd'hui une quête permanente dans l'analyse des questions de genre. Les femmes développement des activités et stratégies de manière permanente pour se faire une place dans une société où les marqueurs plus ou moins discriminatoires font que les rapports sociaux de genre sont socialement ancrés (Batibonack et al, 2000). Le niveau de marginalisation des femmes rurales par les systèmes culturels discriminatoires, la non prise en compte de leurs idées dans les multiples projets de développement augmente le niveau de vulnérabilité féminine. Les contraintes les excluant de la gestion et de la circulation foncière accentue la pauvreté féminine. Dans le but de prendre en compte leurs compétences et de sortir des logiques de subordinations dans ce contexte asservissant, les femmes se battent dans les champs productifs, car en le faisant, elles s'émancipent de façon latente et silencieuse de l'autorité masculine (Yong, 2000 ; Komon, 2000). Dans un Contexte mondial marqué par l'urbanisation, la construction de l'autonomisation agricole des femmes est une problématique d'actualité. En Afrique, les femmes dans leur ensemble et les femmes urbaines en particulier se convertissent pour la plupart à l'activité agricole qui, dans nombre de cas, est pourvoyeuse de ressources (économiques, sociales, politiques).

La situation du Cameroun correspond exactement à ce schéma explicatif. La tendance s'observe avec un fort engagement des femmes dans l'agriculture, au point d'en faire d'elle l'une des meilleures activités pour atteindre leurs objectifs. A Foumbot, bien que confrontées aux restrictions que leur impose la société, il s'opère une résurgence de l'entrepreneuriat agricole féminin qui donne de constater

progressivement l'autonomisation agricole des femmes dans cette localité. La manifestation est celle du nombre de plus en plus croissant des femmes dans des activités agricoles. Elles sont propriétaires des vastes surfaces d'exploitations agricoles, elles sont impliquées dans la commercialisation des produits agricoles, elles sont impliquées dans des multiples projets agricoles. Il ya environ 40 ans dans la zone de Foumbot, l'élaboration des politiques et programmes agricoles ne prenait pas en compte en considération le rôle des femmes. Ceux qui se penchaient sur la question de l'autonomisation des femmes ne pensaient pas à l'agriculture.

Les indicateurs souvent utilisés pour évaluer l'autonomisation des femmes tels que le taux de scolarisation, le taux d'intégration dans des administrations par exemple n'étaient pas liés directement à l'agriculture. En 1980, les femmes entrepreneurs représentaient environ 10% dans les secteurs agricoles. La tendance connaît une augmentation, environ 40% des femmes entrepreneurs agricoles en 2019 (Mbouobouo, 2020). Dès lors, on assiste à une féminisation progressive des activités agricoles. C'est fort de ce constat qu'il nous a paru intéressant de porter un regard analytique sur les procédés à partir desquels, ces femmes qui résident en ville parviennent à faire une migration saisonnière pour entreprendre dans les zones rurales et par là construisent leur autonomie agricole malgré les déterminismes sociaux encore encrés dans les mœurs dans cette zone. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle bien que les pesanteurs sociales excluent la femme de la propriété foncière, il s'observe une résurgence de l'entrepreneuriat agricole féminin qui donne de constater qu'il s'opère progressivement une autonomisation des femmes dans ce domaine d'activité. Elles ont des stratégies propres (collectivement et individuellement) dans le processus d'autonomisation et de construction de leurs entreprises agricoles.

Cet article s'inscrit dans la mouvance de l'intérêt que l'on accorde à la question de l'entrepreneuriat agricole en général et de l'entrepreneuriat agricole des femmes urbaines en particulier. La création d'entreprise par les femmes agricultrices est un phénomène digne d'être étudié, dans la mesure où, plus qu'un simple acte économique, la construction de l'autonomie agricole des femmes est aussi l'expression d'une culture, d'un facteur de production des identités et de classes sociales. C'est sous ce

prétexte que la présente étude trouve sa raison d'être. En effet construire son autonomie sur le plan agricole ne se résume pas seulement à s'émanciper des difficultés de l'existence. Bien plus, c'est un acte de réalisation de soi, une volonté de se positionner dans une société de classes où le travail est une importante voie vers la réussite

1. Méthodologie

L'étude s'inscrit dans une orientation essentiellement qualitative. Les données sont contenues dans des sources documentaires, des entretiens réalisés auprès de 63 entrepreneures agricoles choisies au moyen de la technique non structurée de sondage en « boule de neige ». Le choix de la ville de Foumbot pour arbitraire qu'il soit, consiste à partir de l'expérience des femmes agricultrices de cette ville pour porter dans le cadre des prochaines études sur le même objet un regard plus élargi vers d'autres villes. Aussi la ville de Foumbot constitue l'une des principales bases des agricultrices au Cameroun. Elle est la porte d'entrée et le point de départ des produits agricoles vers d'autres horizons (villes particulièrement comme Bafoussam, Douala, Kye-ossi, Gabon, Guinée Equatoriale). Les données recueillies permettent de rendre compte de la complexité des modes d'organisation et stratégies développées dans le processus d'autonomisation agricole des femmes urbaines à travers la théorie constructiviste.

2. Cadre conceptuel et théorique

Le cadre conceptuel prend en compte les deux grands concepts de la recherche. Il s'agit de l'entrepreneuriat agricole féminin et l'autonomisation agricole des femmes.

2.1. Entrepreneuriat agricole féminin

Dans le Dictionnaire de l'entrepreneur, l'activité entrepreneuriale en agriculture recouvre une thématique qui s'est autonomisée en champs disciplinaires portés par l'économie et la sociologie rurale (Tiran et D. Uzunidis, 2017). Elle se traduit par une densité d'acceptations sur les spécificités liées à la nature de l'activité et ses formes d'usages contemporaines.

L'entrepreneur agricole est défini par (Say, 2014) dans sa fonction de gestion de la production spécifique. Cet agent économique se caractérise par sa capacité à mettre en complémentarité trois registres de déploiement de l'activité économique : le registre du management des conditions d'accès aux ressources productives : travail, capital, terre, eau ; celui de la gestion des incertitudes créées par les risques climatiques ; le registre de l'organisation, de l'agencement de la fonction technique de production. La spécificité des ressources mobilisées en agriculture prend en compte l'offre de la terre, selon les contextes (de pays industriels ou non (selon les périodes, selon les capacités à se saisir des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies et les nouvelles normes du marché (Steiner, 1997). Ces formes cohabitent au sein des territoires dans des relations qui peuvent relever de la concurrence, de la complémentarité ou de la juxtaposition.

Dans le cadre de notre étude, nous abordons l'entrepreneuriat agricole non seulement comme une entité de production et de commercialisation agricole (ce qui relève du cadre des organisations), mais aussi et surtout comme un ensemble d'activités agricoles structurées consistant à créer une unité de production de biens et de services dans le but d'en tirer des profits. Ainsi l'entrepreneuriat agricole féminin est appréhendé dans le sens de (Montcho, 2013) comme la création et le développement des activités agricoles, ainsi que la commercialisation de ces produits par les femmes. La création et le développement d'entreprises agricoles par les femmes prend depuis une dizaine d'années une importance croissante dans la plupart des pays africains. Dans un esprit d'initiative, les femmes ont tendance à s'organiser compte tenu des ressources disponibles pour satisfaire leurs besoins. Le développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique et la lutte contre la pauvreté dans le secteur agricole promeut inévitablement au développement agricole et à la réduction de la pauvreté

Au Bénin le diagnostic de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur agricole au fait état des femmes chefs des fermes et d'entreprises agricoles. Elles ont su capitaliser leurs compétences pour participer au développement de l'économie béninoise. Leurs cultures entrepreneuriales permettent de combattre l'exclusion non au moyen

d'une logique d'intégration globalisatrice, mais en promouvant l'insertion individuelle et privée. (Montcho ; op cit).

Au Cameroun les femmes ont bâti des structures formelles dont les productions constituent une source de mobilisation des recettes de l'Etat et une augmentation du financement interne (Tchouossi, Assoumou et Guestop, 2017). Grâce au réseau relationnel qu'elles construisent au fur et mesure que les opportunités d'entreprendre en agriculture leur sont offertes, grâce à leur fermeté, leur ténacité, elles font face à leurs limites de la force de travail. Elles surmontent les crises qui ont constitué des obstacles à leurs émergences pour se hisser au sommet des affaires dans l'agroalimentaire sur le plan national et international. Tout comme dans la plupart des pays en développement, l'entrepreneuriat féminin occupe une place de choix dans la réalisation des objectifs de développement. L'entrepreneuriat est au cœur des problématiques de croissance, de compétitivité économique et d'emploi ; il est assurément aussi un facteur de progrès. L'impératif d'adaptation à un monde en mutation permanente, tout comme la nécessité de générer de la croissance et de la combattre le chômage, ont progressivement amené les pouvoirs publics à engager un effort continu pour établir un environnement apte à la création d'entreprises et favorable à la prise de risque Pellerin, F. (2013)

2.2. Autonomisation agricole des femmes

L'autonomisation agricole de la femme n'est pas un sujet récent. Le concept est générique, il prend en compte à la fois les droits, le statut et les rôles sociaux de la femme. Les questions sur la construction de l'autonomisation de la femme ont négligé certaines dimensions de cette problématique qui révèlent de la relativité de ce phénomène selon les contextes. L'une de ces dimensions est l'autonomisation agricole de la femme, qui était évacuée du débat. Un autre regard sur les formes plurielles de dynamisme que connaissent les femmes urbaines dans les processus de leur émancipation apporte une contribution à l'analyse du dynamisme entrepreneurial des femmes aux déterminismes sociaux.

Dans l'autonomisation, nous avons la notion de l'autonomie qui est la capacité de la femme à pouvoir s'affranchir financièrement, matériellement, et même symboliquement des déterminismes sociaux et des dépendances conjugales. Etymologiquement, cette notion d'autonomie renvoie au fait de se donner à soi-même sa propre loi, ses propres règles

Les femmes apportent une contribution énorme à l'économie, que ce soit au sein de l'entreprise, dans les exploitations agricoles, comme des entrepreneuses ou employées, ou par leur travail non rémunéré à la maison, où elles s'occupent de leur famille. Elles sont au cœur des équilibres familiaux, culturels, sanitaires et sociaux. Elles jouent un rôle central en matière de santé, de développement et d'éducation. A ce titre, leur autonomisation est perçue par certains auteurs Ndongo et Gasse comme un indispensable facteur de paix et de progrès social, économique et environnemental.

Dans leur logique, (Ndongo et Gasse, 2017) définissent le concept « autonomisation agricole » comme : « un ensemble d'activités agricoles mises sur pieds et gérées par les femmes elles-mêmes indépendamment ». Elle désigne enfin de compte les activités des femmes qui se prennent en charge, qui s'organisent pour créer des activités économiques rentables dans les secteurs formel et/ou informel. Il s'agit ici, comme le dit (Mengolo, 2020), « de la dynamique féminine qui se manifeste par un esprit de créativité admirable. »

Nous inspirant de cette définition, l'autonomie agricole des femmes est appréhendée ici comme le fait pour les femmes de se rendre autonomes. C'est la capacité qu'on les femmes à évoluer indépendamment dans ce secteur d'activité par le renforcement et l'optimisation de leurs capacités entreprenantes, ce qui les entraîne à s'engager socialement, économiquement et symboliquement.

Au niveau mondial, selon le rapport de la (FAO, 2011-2012), les femmes urbaines qui entreprennent dans le secteur agricole sont moins de 5%. Ce sont majoritairement des femmes agronomes, professionnelles, exerçant dans un autre secteur d'activité. Ce sont des femmes qui ont déjà une autonomie financière. Elles ont pour la plupart au minimum 40ans d'âge. Effet, ces femmes. Elles ont des difficultés d'accès au foncier, aux crédits car, les banques demandent des garanties et surtout des titres fonciers pour attribuer des crédits ; le manque de formations et d'appui technique.

En 2011, l'initiative d'OXFORD sur la pauvreté et le développement humain a élaboré l'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture pour suivre les progrès réalisés en matière d'égalité entre les sexes et mesurer l'autonomisation, l'influence et l'inclusion des femmes

dans le secteur agricole. Cet indice selon les propos de (Meinzen, 2019 : 2) « mesure le niveau de participation des femmes dans l'agriculture dans cinq domaines : la participation aux prises des décisions liées à la production, le droit aux ressources, le contrôle sur les revenus, le leadership, le temps alloués aux tâches domestiques et productives »

3. Positionnement épistémologique

La construction de l'autonomie agricole aujourd'hui n'est plus cette indépendance des déterminismes sociaux, mais plutôt la force que porte la dynamique féminine dans l'équilibre des rapports avec les autres membres de la société comme (le mari, ses partenaires) et d'autres entités sociales (chrétiens et musulmans). Le travail est centré sur les interactions entre ces femmes à Foubot, ainsi que sur leurs capitaux sociaux de l'activité informelle qui est gage de leur positionnement, de leur implantation dans l'agriculture et de leurs aptitudes à faire des progrès dans leurs activités. La création et le développement des structures agricoles par ces femmes s'appuient généralement sur la théorie constructiviste. (Berger et Luckmann, 1997) mettent l'accent sur l'appréhension de la construction sociale de la réalité dans laquelle l'acteur social se meut et particulièrement sur la compréhension des agricultrices sociales qui construisent la réalité dans laquelle elles vivent qui est, d'après la littérature, indispensable à la réussite de l'entreprise agricole. En effet, elle représente pour ces entrepreneures une réalité incontournable et participent à l'action sociale. Dans le cas de la production de la réalité sociale, les femmes sont des petites entrepreneures (Bourdieu, 1991). S'il existe dans le monde social des constructions objectives indépendantes de la conscience et de la volonté des agents qui sont incapables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques, dans le cas des entrepreneures agricultrices de Foubot, leurs motivations ne sont que complémentaires à d'autres stratégies de développement dans la construction sociale car, elles sont nombreuses. L'importance de la construction sociale est soulignée davantage par (Nkaku, 2007) au travers d'une réflexion sur la réalité quotidienne que les auteurs démontrent comme ses femmes selon ce dernier, la construction sociale et l'action sociale constituent une ressource déterminante dans l'étude des stratégies entrepreneuriales. Ainsi, les ressources utilisées par les acteurs pour parvenir à leur fin sont d'un côté

des attributs de ces derniers et de l'autre des ressources relationnelles comme le capital social qui par de l'action sociale. Les concepts construction sociale et action sociale sont différentes, mais constituent ce que (Kamdem, 2011) appelle « duopole complémentaires » que mobilisent certains auteurs comme vecteurs de réussite de processus entrepreneuriale. La construction sociale tout comme l'action sociale est utile dans le processus d'engagement, d'évolution dans l'opportunité et dans le développement des initiatives agricoles par les femmes entrepreneures.

4. Résultats

Les résultats cadrent avec les objectifs énoncés. D'abord les indicateurs de l'autonomisation agricole des femmes à Foubot et ensuite les stratégies et processus de construction de l'autonomie agricole des femmes à Foubot.

4.1. Indicateurs de l'autonomisation agricole des femmes à Foubot

Les indicateurs de l'autonomisation agricoles des femmes à Foubot tels que constatés allient leur implication dans la location et l'achat des terres cultivables ; leurs participations aux différents projets agricoles et leurs présences massives dans la commercialisation des produits agricoles.

4.1.1. L'implication des femmes dans la location et l'achat des terres cultivables

La terre constitue le principal atout pour l'agriculture. Dans toutes les sociétés, elle est également une source importante de richesse et une référence en matière de statut social. De nos observations et selon les propos des différents chefs de quartiers interrogés, près de 30% des terres cultivables aujourd'hui dans l'arrondissement de Foubot sont tenues par les femmes.

Tableau 1 : implication des femmes dans la location et femmes propriétaires des terres

Zones	Femmes agriculteurs en location de terre	Femmes propriétaires des surfaces	Total
Baïgom	20	01	21
Koundoumbain	05	02	07

Fossett	04	04	08
Mangouom	06	02	08
Fossang	10	02	12
Makeka	04	03	07
Total	49	14	63

Source : construit à partir des données de terrain

De ce tableau, la plupart des femmes entrepreneurs agricoles ne sont pas propriétaires des surfaces cultivables. Elles procèdent par des locations de ces surfaces (49/63 interrogées). Celles qui sont propriétaires sont des héritières, elles ne les ont pas achetées car dans la zone, les pesanteurs culturelles ne laissent pas la possibilité aux femmes d'accéder librement à la terre. Toutefois, leurs objectifs sont d'explorer au maximum et le plus rapidement possible des espaces loués à Foubot pour mettre en exergue leurs produits agricoles qui, leurs permettent d'avoir des profits tout en évitant les contraintes auxquelles elles ont fait face pour aboutir à leur fin qui est la récolte. Elles investissent dans les zones où la terre est beaucoup fertile et se retirent ou changent de zones dès que celles-ci ne sont plus assez productives. Elles utilisent parfois leurs moyens pour louer des grandes surfaces, soit par intermédiaire ou soit par elles-mêmes.

4.1.2. Participation des femmes dans la commercialisation des produits agricoles et aux projets agricoles

Les marchés des produits agricoles des zones de Foubot aujourd'hui sont dominés par les femmes (environ 70%). Elles sont non seulement productrices, mais davantage participent elles-mêmes à la commercialisation que ce soit en gros ou en détail. Mme X est propriétaire d'un champ, elle produit des ignames, maïs etc. suivant les saisons. Elle procède elle-même à la commercialisation de ses produits. Elle livre ces produits jusqu'aux frontières du Cameroun (Kyossi par exemple).

Des 63 femmes entrepreneurs agricoles interrogées, 43 commercialisent elles-mêmes leurs produits agricoles. La plupart d'entre elles sont des initiatrices ou des membres des projets agricoles. Dans nos enquêtes de terrain, nous avons identifié environ 20 projets agricoles dans l'arrondissement de Foubot. Nous nous sommes intéressés à 4 de ces

projets sur la base de leur importance et surtout sur la base de l'adhésion à ces projets. Ces différents projets mettent en exergue :

- la production de maïs par le renforcement du système agricole et de la commercialisation ;
- le développement de la culture du Riz et la construction des usines de transformation ;
- le développement de la filière tomate par des initiatives de transformation ;
- la mise sur pieds d'une organisation dans le financement des projets agricoles.

Tableau 2 : implication des femmes dans des projets agricoles

Projets	Total des membres	Hommes	Femmes
Projet de production de maïs et de renforcement du système agricole et de la commercialisation	50	30	20
Projet de développement de la culture du Riz et de la construction des usines de transformation	44	20	24
Projet de développement de la filière tomate par des initiatives de transformation	66	16	40
Projet de mise sur pieds d'une organisation dans le financement des projets agricoles	33	18	15
Total	193	84	108

Sources : construit à partir des données de terrain

De ce tableau, nous avons observé dans 04 projets agricoles une présence massive des femmes en général. Sur un effectif de 193 hommes, nous avons remarqué une implication de 108 femmes. Elles sont plus impliquées que les hommes dans ces différents projets agricoles. Des 63 femmes entrepreneurs agricoles qui ont constitué notre échantillon, 45 sont impliquées dans ces différents projets en tant que initiatrices ou membres. Le projet de développement de la filière tomate par exemple

est un projet entièrement construit par un groupe de 03 femmes de notre échantillon. C'est certainement ce qui peut encore justifier la forte implication féminine dans ce projet.

Le fort déploiement des femmes entrepreneures interrogées à Foubot, en particulier les agricultrices, témoignent à suffisance que leurs activités agricoles est le fruit d'une formation des circonstances. Ces activités qui, en réalité, jusqu'ici, étaient assimilées aux hommes participent de l'animation agricole et économique de la localité. A travers leurs multiples efforts, engagements dans ce domaine d'activité, on assiste à une féminisation de l'agriculture. En effet, l'émergence de la féminisation rime avec le changement des comportements ou logiques d'une catégorie des femmes entrepreneures aux stratégies diversifiées.

4.2. Stratégies de construction de l'autonomie agricoles des femmes

Les stratégies renvoient aux moyens et aux méthodes de mobilisation et de savoir-faire mis sur pied pour atteindre un objectif précis. Les stratégies développées par les femmes, mettent en lumière un ensemble de techniques, de pratiques et d'harmonisation réunies pour un but commun à travers une action collective. Les femmes interrogées procèdent par la constitution d'un capital social, des regroupements en GIC (Groupes d'Initiatives Communes) et coopératives

4.2.1. La constitution du capital social

Le capital est l'outil de production d'une entreprise. Il constitue l'ensemble des ressources financières, matérielles, humaines, sociales et culturelles nécessaires pour la création, le fonctionnement, le positionnement et la pérennité de l'entreprise agricole. Compte tenu de ces paramètres, il est intéressant de s'interroger sur les procédés à partir desquels ces femmes parviennent à initier des tontines, des associations pour constituer le capital social et par là la réalisation de leurs entreprises agricoles.

La tontine est une forme traditionnelle et formelle ou informelle d'association entre un groupe d'individus qui s'établit généralement sur la base de la filiation, du voisinage ou de la classe d'âge. Elle a pour but : « le développement d'un esprit communautaire, l'échange autour des travaux à entreprendre et les cotisations à verser » (Lecoq, 1998 :43) pour satisfaire non seulement, leurs intérêts personnels ; mais aussi ceux du

groupe tout entier. La tontine n'est pas nouvelle à l'Ouest Cameroun, elle remonte à la période précoloniale. Elle joue un rôle majeur dans la résolution des difficultés essentielles des femmes.

Dans la zone rurale de Foubot, la pratique de la tontine est ancrée dans les habitudes des populations en général et des femmes en particulier. Les hommes s'y intéressent moins que les femmes et les sanctions qui s'y dégagent sont relatives à des peines de pénalités et à des exclusions au sein du groupe. Les femmes interrogées sont impliquées dans trois formes de tontine : les tontines en argent, les tontines en nature et les tontines mixtes.

Tableau 3: formes tontines agricoles dans la zone de Foubot

N°	Formes de tontines	Exemples	Femmes impliquées	
1	Tontines en argent	-Pamshut	12	L'argent comme élément de tontine
2	Tontine en nature	Dynamiques	10	Des cotisations en matériels ou des modes de travail en rotation dans les champs des membres
3	Tontine mixtes	Nkone	41	Argent et
	Total		63	1& 2

Source : construit à partir des données de terrain

Du tableau ci-dessus, 12 femmes sont impliquées dans les tontines en argent qui sont des formes des tontines dont l'argent est le seul objet de cotisation

« Il y a des cotisations qui se font chaque jour, une ou deux fois par semaine ; deux fois par mois ou même une fois par mois. Environ 95% et 90% des femmes respectivement à Foumbot, ont un fort attachement à la pratique de la tontine » (Entrepreneure F19 interviewée à Fosset le 20 mai 2021).

L'argent qu'elles « emportent », leur permet le plus souvent de louer les espaces cultivables, de payer les intrants agricoles (engrais, semences, matériaux de travail etc.) afin d'améliorer en quantité et en qualité leurs productions. Aussi, 10 sont dans les tontines en nature qui sont des formes de cotisations dans lesquelles le matériel intervient au lieu de l'argent. Ce sont parfois des cotisations des produits agricoles. Le membre qui en bénéficie commercialise ces produits et investi les revenus dans un projet agricole quelconque. Ce projet est surveillé et évalué par les membres de la tontine. Cette forme de tontine est aussi la rotation du travail dans les champs des différents membres

« Nous pouvons travailler aujourd'hui dans mon champ et demain nous travaillons dans le champ d'un autre membre, ainsi de suite. C'est une forme de tontines agricoles qui permet de capitaliser la force de travail et de pouvoir économiser dans un contexte où la main d'œuvre est souvent élevée » Entrepreneure F10 interviewée à Baigom le 22 Juin 2021).

Les tontines mixtes sont aussi les plus courues, elles bénéficient d'une adhésion massive des femmes interrogées (41 femmes). Elles cotisent en même temps de l'argent et quelques biens en nature. Elles permettent à ces dernières, non seulement d'agrandir leurs activités mais aussi de ravitailler les marchés et d'enrichir leurs greniers familiaux.

4.2.2. Regroupement : Création des GIC (Groupes d'Initiatives Communes) et coopératives

À la différence des associations villageoises non légalisées (les tontines), un GIC en milieu rural est une Organisation Paysanne (OP) légalisée et organisée qui vise à faciliter à ses membres (agriculteurs ou éleveurs), l'exercice de leurs activités, notamment la mise à disposition d'intrants agricoles et pastoraux au profit des membres. Il a aussi pour objectif la collecte et la mise sur le marché des produits issus des exploitations de ses membres, la promotion de l'esprit d'entraide et d'assistance entre les membres ; il est enfin d'une importance en ceci qu'il permet de faciliter

la recherche et l'obtention des sources de financements pour les activités de ses membres et du groupe ; d'acquérir des formations agricoles et pastorales à travers les séminaires organisés par les services d'agriculture d'arrondissement qui jouent le rôle de vulgarisateurs (...). Comme nous informe cette informatrice :

« Nous sommes un groupe 10 donc sept (7) femmes et trois (3) hommes du GIC JAMIHOU à Baïgom nous faisons dans la culture maraîchère mais uniquement (le maïs) sur six (6) hectares de surfaces. Ce qu'on fait c'est cotiser de l'argent louer des espaces sur lesquels on travaille pour avoir de l'argent. Nous quittons la ville pour aller dans les zones rurales avec l'argent pour louer les terres sur lesquelles on pourra réaliser notre culture que ce soit sur les collines, soit en forêt et même dans les maraîchages qui se font en saison sèche à partir du mois d'Octobre jusqu'en Avril avec l'arrivée des pluies, on arrête avec les maraîchages pour continuer avec la culture du (maïs, arachides, haricot (blanc, rouge, noir etc...)) qui dure cinq (5) mois environs pour récolter on s'organise pour aller vendre dans les différents marchés. On repartit quelques personnes pour aller vendre au marché de Bafoussam, au vivier frais de Foumbot et parfois quand la production est assez abondante, on est en contact avec les partenaires avec qui on se tissé la relation du réseau pour avoir les prix des marchandises à Douala, Kye-ossi, et même en Guinée Equatoriale et au Gabon donc on envoie les marchandises parfois avec une ou deux de nos membres, ils voyagent pour livrer ou vendre plus en gros et non en détail et nous rendre compte. (EF numéro 5 interviewé à Baïgom) »

Le constat ici est que les GIC sont les prolongements des associations de tontines. C'est dans ce contexte que les activités qui s'y déroulent tournent également autour des cotisations hebdomadaires et mensuelles entre les membres. Le tableau suivant permet de répartir les femmes interrogées dans les trois grands GICS identifiés

Tableau 4 : implication des femmes interrogées dans les GICS

N°	GICS	Total des Femmes	Implication des femmes interrogées
1	Pammebouo	60	13
2	Dishout	120	20
3	Capables	90	30
	Total	270	63

Source : construit à partir des données de terrain

De ce tableau, toutes les femmes sont impliquées dans des GIC. Cette forte implication traduit leur volonté à contourner les difficultés qu'elles ont à pouvoir s'organiser, le but étant de renforcer leurs capacités en terme financier et matériel dans l'acquisition des surfaces cultivables et dans l'achat des semences. Des 63 entrepreneurs interrogées, 40 se regroupent en GIC et les 20 autres en communautés voire intermédiaires. Cependant, elles restent attachées dans leurs habitudes et engagements de travail. Elles maintiennent en outre les contacts de leurs fournisseurs d'espaces et mêmes des produits à livrés dans d'autres villes (Douala, Kye-Ossi, Bafoussam et autres). Leurs actions de bénévolat, leurs soutiens matériels, financiers et physiques, leurs entraides mutuelles (...), constituent des modes d'organisations dans la construction de leur autonomie agricole afin de ne plus être futures éternelles « demandeuses » ou « des quémandeuses ». Par exemple, à travers les GIC agricoles, la main d'œuvre et la force de travail s'agrandissent d'avantage, ce qui fait qu'on assiste à des productions massives et diversifiées qui fructifient leurs entreprises agricoles. Outre, ces GIC qui constituent un préalable à leurs pratiques agricoles à Foubot, l'organisation en communauté constitue aussi un pilier important dans la construction de leur autonomie à Foubot.

4.2.3. Création des champs communautaires (CC)

Les champs communautaires constituent l'une des réalisations concrètes des associations des femmes, des paysannes. C'est en fait une des stratégies de ces femmes, qui consiste à former de petits groupes d'environ 10 à 20 personnes pour entreprendre des grandes réalisations agricoles. Ces attitudes sont très fréquentes à Foubot et ne se passent pas seulement entre les femmes d'une même association ou d'un même

GIC. Quatre ou cinq voisines du quartier, ou des femmes qui ont des champs voisins constituent généralement aussi des petits groupes pour unir leur force de travail. Pour se faire, elles vont tour à tour dans la plantation de chacune d'elles pour travailler ensemble pendant une certaine heure et à une intensité déterminée.

Cette initiative est motivée par la pauvreté ambiante qui affecte souvent le milieu. A partir de cette réalité, les femmes développent le souci de faire des grandes productions ; mais, restent limitées par les moyens pour se payer la main d'œuvre. Elles sont donc obligées de constituer les «shi» (Union d'un groupe de femme pour associer leurs forces de travail) pour maximiser leurs cultures et leurs productions. Cette innovation des femmes est d'ailleurs observée à Foubot dans une plantation industrielle de productions des légumes où la majorité des tâches manuelles sont effectuées par les groupes de paysannes. Ainsi, lors des récoltes du haricot vert et du haricot beure dans cette plantation, on y retrouve chaque jour six équipes de paysannes constituées de 25 personnes par équipe.

Parallèlement, ces femmes se réunissent souvent au sein de leurs associations pour lancer les campagnes des légumes feuilles qu'elles appellent communément dans le Noun «Djapché» c'est (la morelle noir), de la tomate, du gombo, des choux, des pommes de terre (...). Elles choisissent les produits à cultiver en fonction de la demande sur le marché. Alors, les champs communautaires, constituent un des modes d'organisations pour construire leur autonomie agricole

4.2.4. Création des champs intermédiaires

Les champs intermédiaires sont les champs que les hommes ont achetés, ou ont succédés soit par héritage ou dons des grands-parents, de la famille et même des connaissances qu'ils mettent à la disposition de leurs épouses comme leur capital (fonds de commerce) où elles pourront exploiter, avoir de l'argent pour résoudre un certain nombre de problèmes qu'elles vont faire face au quotidien.

Je suis autonome grâce à mon mari, depuis 40ans de mariage je travaille dans les champs de mon mari sur les terres qu'il a hérité de la famille parce qu'il est successeur, don de connaissances, et sur ce que lui-même a acheté et m'a demandé d'exploiter pour

réaliser mes projets pourtant à coté il y avait d'autres activités comme la couture, le marché, l'élevage, etc. après on a causé j'ai compris qu'il fallait que je fasse vraiment quelle chose parce que tout ce que je veux je ne suis pas sûr qu'il va me donner, du coup j'ai commencé à travailler moi-même petit à petit chose qui n'était pas facile pour moi cette première année comme ça pendant cinq (5) ans. Lui en tant que commerçant et éleveur m'a aidé à acheter les intrants agricoles (engrais, semences, et matériel de travail) pour m'encourager. C'est là que j'ai commencé à réfléchir que les champs si peuvent nous faire grandir je dois vraiment prendre en compte, j'ai causé avec lui et il m'a prêté de l'argent pour chercher le Pabbè ou les gens dans les carrefours (carrefours Massagam à Ngouogouo, Koundoumbain), payés pour défricher, cultiver tout le champ que après on a semé ensemble, au moment de sarcler, désherber et récolter, j'ai refaire la même chose et par là que je commence vraiment à considérer l'agriculture comme un métier qui donne aussi bien de l'argent et emploi aussi les gens pour réduire le chômage (la main d'œuvre). (EF numéro 23 interviewée à Koundoumbain)

Les champs intermédiaires sont aussi un moyen important que les femmes utilisent pour contourner le poids de la tradition afin d'acquérir leur autonomie sur le plan agricole.

5. Discussion

Les modes d'organisations et stratégies utilisés par les entrepreneures agricultrices interrogées sur un plan purement pratique s'inscrivent dans les logiques de contournement, d'évitement, du poids de la tradition pour acquérir leur autonomie sur le plan agricole. Ce sont des pratiques mises en œuvre avec les hommes. On ne manquera pas cependant pas de faire observer ici que, dans tous ces modes et stratégies, elles procèdent chaque fois par mobilisation ou constitution du capital social. Suivant la théorie constructiviste et de l'action social, le constructivisme social de (Berger et Luckmann, 1996) permet aux femmes agricultrices en zone rurale de déconstruisent et reconstruisent au quotidien leurs propres réalités, à partir des structures objectives élaborées aux préalables susceptibles de les encourager dans la construction de leur autonomie dans cette zone. Il est question de présenter comment ces femmes gèrent

la transition entre les normes prescrites par la société et les stratégies qu'elles même développent afin d'y mêler leur propre sensibilité.

L'analyse des modes d'acquisition des terres par les femmes permet de comprendre que la plupart des femmes ne sont pas propriétaires des surfaces, mais des locataires. Cela permet de conclure avec Bongigwe (2015) que la femme a moins de chances qu'un homme d'être propriétaire d'un bien foncier. S'il est établi que le fossé hommes femmes présente des caractéristiques différentes selon la ressource analysée et la localisation, on observe, d'une région à l'autre, des similitudes entre les causes sous-jacentes de la disparité patrimoniale entre les hommes et les femmes : en l'occurrence, ce sont les normes sociales qui limitent de façon systématique les options offertes aux femmes. Cela étant posé, quelle qu'en soit la cause ou l'ampleur, la disparité de patrimoine entre hommes et femmes porte atteinte à la productivité agricole des femmes et, de ce fait, comporte des coûts économiques et sociaux de plus vaste portée

Coté (2002) dit de l'entrepreneur que plus ses liens sont diversifiés et forts, plus il a de la possibilité de réussite. Les femmes de par leurs actions sociales construites, constituent pour elle un mur protecteur qui peut cependant limiter son entrée dans l'environnement du travail. Car, leur apport provient généralement de l'épargne personnelle, communautaire qui, soutenue par un fort capital social. Ce capital social est constitué des membres de la famille, de la communauté des femmes de Fombot, des liens d'amis ou connaissances à Fombot et partout. Les femmes s'épanouissent face aux contraintes sociales notamment, elles ont cette capacité à pouvoir satisfaire leurs besoins les plus élémentaires et ceux spécifiques par entraînant ainsi un certain équilibre dans leurs rapports avec les autres acteurs sociaux.

Toutefois, nous devons comprendre la notion de « l'autonomisation de la femme » non pas comme l'indépendance de la femme au sens des féministes (Asery (2012), mais, aujourd'hui comme étant la capacité de celle-ci d'abord, à se positionner pour parvenir à équilibrer les rapports qu'existent entre elle et les autres membres de la société (Batibonack, 2009). Ainsi comprise, cette notion implique de réajuster les représentations et les attitudes vis-à-vis de la femme entrepreneure. Elle ne doit plus être cette indépendance du déterminisme social qu'est : un

concept sociologique selon lequel les pensées et les comportements des humains résultent d'une contrainte sociale qui s'exerce sur eux, la plupart du temps sans que ceux-ci en aient conscience. En conséquence, l'individu ne choisit pas son action, il est contraint de la réaliser sous le poids de la société ; il n'est pas réellement libre d'agir comme il l'entend. (Paugam, 2010)

Satisfaites par elles-mêmes de par leurs revenus, elles participent progressivement à l'élaboration des « grandes prises de décision » faisant d'elles des maillons incontournables dans l'organisation de la production et du monde agricole, équilibrant aussi leurs rapports avec les autres membres de la société. Ce résultat a été déjà relevé dans le cas des femmes kenyanaises par (Diirro et al., 2018). C'est pourquoi nous disons que la construction de l'autonomisation agricole renforce la dynamique dans l'équilibre des rapports sociaux et production économiques. Cette recherche a concouru à comprendre la construction de l'autonomie agricole des femmes urbaines entrepreneures à Foubot. La survie et la participation de la femme entrepreneure au développement de la communauté en dépendent. Toutefois, l'étude n'a pas pris en compte le rôle de la communauté dans la consolidation de ces entreprises agricoles femmes et leur insertion dans les sphères politiques. C'est donc là une piste qui pourrait s'avérer féconde pour les prochaines recherches, dans la mesure où l'entreprise agricole est une valeur qui se transmet d'une génération à une autre avec des valeurs différentes dans leur insertion des sphères politiques

4. Conclusion

La construction de l'autonomie agricole par les femmes interrogées correspond à un comportement opportuniste qui limite le désir d'extension de leurs activités. Mais il faut noter une faible rupture dans leur rapport avec les hommes. Les entrepreneures agricultrices ont une perception réaliste de l'économie locale, mais cependant peu confiantes quant aux perspectives d'évolution future dans la ville. Elles élargissent leurs relations avec leurs congénères (hommes) et se consacrent principalement à leurs projets. Leurs moyens stratégiques ont permis d'entreprendre en agriculture. Cependant, les femmes entrepreneures agricoles confrontées à des difficultés socioculturelles, structurelles dans la construction de leur autonomie agricole que par la suite développent

des stratégies de contournement, d'évitement de ces contraintes afin, d'acquérir leur autonomie sur le plan agricole. Cependant, il faut noter qu'aujourd'hui, l'autonomisation de la femme n'est plus cette indépendance des déterminismes sociaux mais, plutôt la force que porte la dynamique féminine dans l'équilibre des rapports sociaux. Elles participent désormais à l'élaboration de la prise des « grandes décisions » sur le plan de la production agricole, voire au développement total de la localité

Bibliographie

Assoumou Menye Oscar , Guetsop Sateu Fabrice Arnaud (2017), *Entrepreneuriat féminin au Cameroun : enjeux et perspectives*. In *Revue congolaise de Gestion* 2017/2 (n°24), P. 11-42.

Batibonak Sariette., (2009), *La Recherche Féministe Francophone*. Langue, identités et enjeux Paris, Karthala, pp 613-630.

Berger Peter (1996), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Masson/Armand Colin, 2^{ème} Ed.

Berger Peter., & Luckmann Thomas (1997), *La construction sociale de la réalité*. Paris, 2^{ème} édition, Armand Colin.

Bourdieu Pierre., (1992), *Réponse*, Paris, Seuil.

Côté Louis (2002), « Le capital social dans les régions québécoises » in *Recherches*, 2002.

Diirro et al. (2018): « Autonomisation des femmes dans l'agriculture et productivité agricole : données provenant des ménages de producteur de maïs ruraux dans l'ouest du Kenya » journal *Pone.0197995*

Dollo Christine et Parayre, Sandrin (1962), *Lexique de sociologie* (ISBN 978-2-247-16219-2 et 2-247-16219-3, OCLC 985467865, lire en ligne).

Food and Agriculture Organization of the United Nations : « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 ». Rome.

Kamdem, Emmanuel. et Nkakleu, Raphaël., (2015), *Profil et pratiques d'entrepreneurs camerounais*, expériences et témoignages, *l'Harmattan*, p. 55-64.

Kamdem, Emmanuel., & al., (2011), *Pratiques d'accompagnement et performance. Très petites et petites entreprises camerounaises en phase de démarrage*, Dakar, Ed. CODESRIA.

le 29 octobre.

Lecoq, R., (1998), *Les bamilékéés : une civilisation africaine*, Paris, Présence africaine, p. 43.

Meinzen Dick Ruth (2019) « L'autonomisation des femmes dans l'agriculture est enfin prise en compte. », in CTA, *Entrepreneuriat*, Institut International de recherche sur les politiques alimentaires

Montcho, M., (2013), *Les femmes, forces motrices du développement agricole et rural au Bénin*,

Moreau Régis (2004), « L'émergence organisationnelle : Le cas des Entreprises de Nouvelle Technologie », *Thèse de doctorat Pour obtenir le grade de docteur de l'université de Nantes* Discipline : Sociologie.

Nkakleu, Raphael., (2007), « Capital social et identification et exploitation d'opportunités entrepreneuriales en contexte Camerounais : une étude pilote », 5^{ème} Congrès Internationales de l'Académie de l'Entrepreneuriat, *Innovation et évolution des pratiques entrepreneuriales*, Canada (Sherbrooke), Octobre.

Ouattara Abdoulaye (2007), « L'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire : obstacles et opportunités », *Management International*, ISSN: 1206-1697, vol. 11, n° 2, pp. 53-64

Paugam Serge (2010), *Les 100 mots de la sociologie*, Presses universitaires de France, (ISBN 978-2-13-057405-7 et 2-13-057405-X, OCLC 652490454, lire en ligne

Pellerin F. (2013), *Le grand livre de l'entrepreneuriat*, Paris, Dunod

Sery Annelise (2012), « Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes », *Sociology*. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2012. French.

Steiner Pierre., (1997), *La théorie de l'entrepreneur* chez Jean-Baptiste SAY et la tradition Cantillon-Knight. *L'actualité économique*, 73(4), 611-627.

Temple Ludovic et al. (Eds), (2017), « L'entrepreneur agricole ». In *Dictionnaire de l'entrepreneur*, *Bibliothèque de l'économiste*, Editions Classiques Garnier, pp. 73-77.